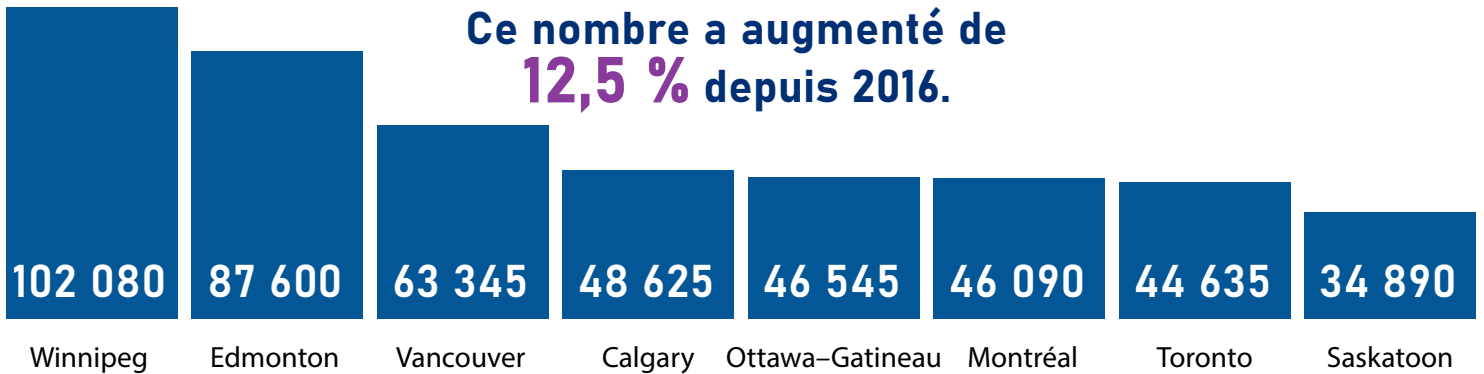




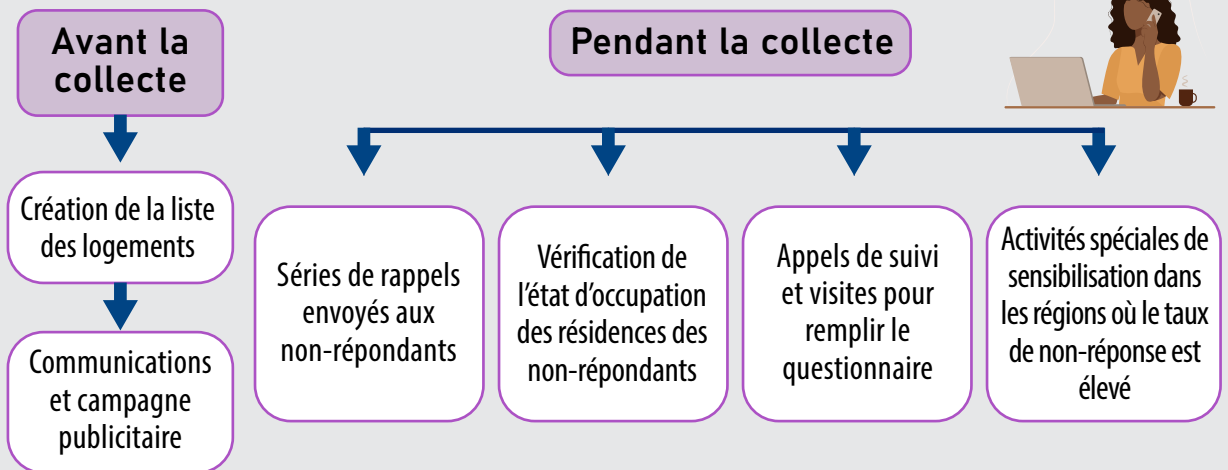
# Comment le recensement permet-il de dénombrer les Autochtones dans les régions urbaines?

En 2021, **801 045** Autochtones vivaient dans les régions urbaines du Canada.

Ce nombre a augmenté de **12,5 %** depuis 2016.

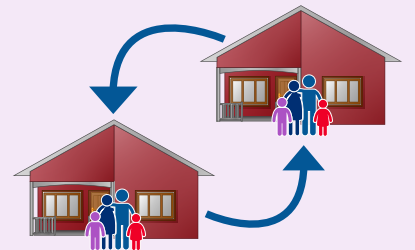


Dans le cadre du recensement, nous tentons de joindre tout le monde



## Dénombrer les personnes selon leur lieu habituel de résidence.

Certaines personnes ne sont pas dénombrées dans certaines régions notamment parce que le recensement permet de dénombrer les personnes selon leur **lieu habituel de résidence** le jour du recensement.



Ainsi, certains répondants au recensement peuvent être dénombrés à un endroit plutôt qu'à un autre parce qu'ils passent **une partie de l'année** dans cet endroit et **le reste de l'année** dans un autre.

➔ Par exemple, de **nombreux étudiants quittent** leur communauté des Premières Nations en région éloignée pour poursuivre des études supérieures à Thunder Bay. De même, de nombreux Inuit déménagent **temporairement à Ottawa** pour accéder à des services médicaux.

En 2016, le sous-dénombrement s'élevait à **2,4 %**.

Les estimations du sous-dénombrement de la population autochtone du Recensement de 2021 seront disponibles en 2023.

## Des études sont effectuées après chaque recensement pour mesurer le sous-dénombrement

Les études sur la couverture du recensement évaluent l'incidence nette du fait que certaines personnes **ne sont pas dénombrées** et que d'autres **sont dénombrées plus** d'une fois.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021; Guide du Recensement de la population, 2021.

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2022  
Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-45507-5